

D'AUGMENTATION  
D'IMPÔT  
À BRUYÈRES-LE-CHÂTEL  
POUR LA 13<sup>E</sup> ANNÉE  
CONSÉCUTIVE





## Foodtruck Galettes de sarrasin

salées ou sucrées - cuisine maison

**Tous les mardis midi et soir**

à Bruyères devant la mairie

...et pour vos repas associatifs et familiaux

**résa : 06.71.89.68.71**



# Supermarché coccinelle

Les courses comme j'aime

**Livraison gratuite à domicile - Ouvert 7j / 7j**

📍 32 rue de la Libération - 91680 Bruyères-le-Châtel

📞 Tél : 01 64 95 86 52



### TELECHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Disponible sur Play Store (Android), App Store (Apple) ou AppGallery (Huawei)



Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

OFFERT PAR LA MAIRIE DE VOTRE COMMUNE

Pour vous informer et vous alerter, votre Mairie s'équipe de PanneauPocket.

Toute factualité de votre Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



PAYSAGES  
PARCS ET JARDINS



CRÉATIONS - ENTRETIEN - ÉLAGAGE  
SERVICES À LA PERSONNE  
**SAS LECOMTE-LANGÉ**

29, Chemin de Saint-Arnoult  
91680 BRUYÈRES-LE-CHÂTEL  
01 64 90 15 52 - [lecomte.lange@orange.fr](mailto:lecomte.lange@orange.fr)

**Vous souhaitez  
faire paraître un encart  
publicitaire ?**

Renseignez-vous auprès du  
service communication de la ville à  
[communication@bruyereslechatel.fr](mailto:communication@bruyereslechatel.fr)  
ou au 01 64 90 07 18.

# sommaire

## ensemble

- Commémoration du 19 mars
- Spectacles culturels
- Exposition Les mangas
- Bineau

## zoom

- Budget 2023 : 0% d'augmentation d'impôt pour la 13<sup>e</sup> année consécutive

## actus

- Travaux et aménagements
- EVET: atelier participatif
- Inscriptions périscolaires
- Commerce local
- Aide énergie
- Canicule : registre de veille
- Séjour en Normandie
- Ma commune, ma santé

## bouger

- Festival de jours // de nuit
- Fête de la musique le 21 juin
- Inertie le 15 juillet

## environnement

- Bien vivre ensemble

## infos

- Vie associative
- État-civil
- Reconnaissance anticipée

## tribunes



Thierry ROUYER accueillant la Sénatrice Daphné Ract-Madoux pour échanger sur de nombreux sujets liés à la recherche, la culture, le social, les équipements, l'accueil et le handicap, les questions d'affectations pour le collège ou encore le projet Sésame.

## Bruyéroises, Bruyérois



En début d'année le budget communal est voté par vos élus.

Pour la troisième année, celui-ci a été approuvé à l'unanimité.

Des choix fondamentaux ont été faits et chiffrés. Pour la 13<sup>e</sup> année consécutive la taxe communale sur le foncier bâti est inchangée. Il m'a semblé important que dans cette période difficile on ne rajoute pas une « ardoise » supplémentaire en fin d'année à nos administrés.

Sur cette même ligne, les tarifs des services municipaux, notamment la restauration scolaire et les accueils de loisirs, restent figés. Le budget communal a absorbé les revalorisations salariales du personnel et les 20 % d'augmentation des repas.

Des décisions qui impliquent généralement une rigueur budgétaire accrue avec une diminution des frais de fonctionnement et des coûts d'investissement. Or, avec l'inflation (400 %) des dépenses énergétiques et des coûts des matériaux, la facture aura tendance à augmenter très significativement.

Le travail effectué par l'équipe municipale depuis des années avec des économies sur tous les exercices financiers nous permet aujourd'hui « d'éponger » ces surcoûts que j'espére ponctuels.

Prévoir l'imprévisible est une tâche délicate. La politique menée depuis 20 ans est centrée sur le bien-être des Bruyérois et c'est bien là l'essentiel et la raison d'être d'une gestion communale raisonnable et non intéressée.

J'ai toujours fait primer l'intérêt général et ce que l'on appelle « une gestion de bon père de famille ». Quand je me retourne, je vois les efforts consentis par tous pour que nous nous dotions année après année des services à la population qui nous manquaient.

Il reste encore à faire pour augmenter nos recettes de fonctionnement et surtout qu'elles soient extérieures aux taxes locales donc à votre porte-monnaie. On y travaille avec beaucoup de volonté et d'abnégation. Jeune élu en 2001, lors d'une conversation un responsable des finances m'avait dit: « il faut habituer les administrés à l'augmentation des impôts chaque année ». Depuis, je me suis mis au défi de vous habituer à la non - augmentation. Vos élus sont aussi et avant tout des administrés.

**Thierry ROUYER**

Maire de Bruyères-le-Châtel

### Directeur de la publication:

Thierry Rouyer

### Comité de rédaction:

Thierry Rouyer, Sophie Hubert-Tiphagne, Gwenaëlle Warnet, Nelly Bidault, Aurélie Kitting

**Photos:** service communication sauf mentions • **Illustration der de couv:** José Carneiro, [Instagram: djo\\_c\\_art](https://www.instagram.com/djo_c_art/)

**Impression:** BEST COM

**Conception / réalisation:** Pellicam+

**Publicité:** service communication

Tél. : 01 64 90 07 18

**RETOUR EN IMAGES**

## 61<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

**19 | 03 O MONUMENT AUX MORTS**

Malgré la pluie, les Bruyérois ont commémoré le 61<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. L'hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc s'est tenu en présence des élus du Conseil municipal, des représentants d'anciens combattants, des porte-drapeaux et de la fanfare l'Harmonie.



## Exposition « Les Mangas » : un succès auprès des jeunes

**19 | 03 O MÉDIATHÈQUE J-J. SEMPÉ**

L'exposition ludique consacrée à la célèbre BD asiatique a eu un grand succès auprès des jeunes de l'accueil jeunes ainsi que ceux de l'AAPISE. De Hokusai à Tesuka, du

Manhua au Manhwa, l'exposition a présenté, de façon pédagogique, les précurseurs, les séries cultes et les différents mangas en fonction des pays asiatiques.

## « Maria et l'autre » : un spectacle poignant

**25 | 03 O ESPACE BRUYÈRES LOISIRS CULTURE**

La compagnie Les Géotrupes a interprété aux Bruyérois un récit autobiographique troublant, tragique et riche en émotions.



# Salle comble pour le spectacle jeune public

**05 | 04 MÉDIATHÈQUE**

Les petits Bruyérois ainsi que leurs parents étaient heureux d'assister au spectacle « Cocon, coquille, cachette, chacun sa marionnette ». Un conte en chansons de Coline Promeyrat organisé dans le cadre du Festival « Petite Enfance ».



## Les gestes qui sauvent

**01 | 04 O SALLE DES ANCIENS**

Le CCAS a organisé une initiation aux premiers secours, en partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Essonne.

Les participants ont pu découvrir ou redécouvrir les bonnes pratiques à suivre en cas d'accident, de malaise...

## Bineau

**11 | 03**

Une fois encore la fête était à son comble pour le carnaval de Bruyères-le-Châtel organisé par l'association Bienvenue Les Copains. Petits et grands ont pu profiter des représentations de l'école de danse Tourbillons et de la batucada LaCapsula que l'association remercie pour leur venue. Un moment haut en couleur et en déguisements, tous plus beaux les uns que les autres ! À l'année prochaine !



8 mai à 11h  
**Cérémonie-anniversaire  
du 8 mai 1945**  
Commémoration  
**PLACE DU SOUVENIR**

13 mai  
**Bon Coin Bruyérois**  
**DANS BRUYÈRES-LE-CHÂTEL**  
Vide-garages  
Les inscriptions sont encore possibles.  
Plus d'info sur  
[www.ville-bruyereslechatel.fr](http://www.ville-bruyereslechatel.fr)

13 mai  
**Bourse aux vélos  
et repair vélo**  
Par l'association BIC  
**PARKING DE LA MAIRIE**

14 mai  
**Mini randonnée vélo**  
Par l'association BIC  
**DANS BRUYÈRES-LE-CHÂTEL**

26 mai à 20h30  
**Bluff!**

Arts de la rue. Ouvert à tous - P18  
**PARC DU CHÂTEAU**

2 et 3 juin à 20h30  
**Comédies de CourteLINE**  
Par la troupe de théâtre amateur  
de Bruyères - P21  
**ESPACE BRUYÈRES  
LOISIRS CULTURE**

3 juin à 9h30  
**Atelier participatif  
« la spirale aromatique »**

Ouvert à tous - P13  
**PARC DE L'ABBÉ PIERRE,  
À CÔTÉ DE L'ÉGLISE**

3 juin, 1<sup>er</sup> juillet à 14h  
**Repair Café**  
Par l'association BIC  
**ESPACE BRUYÈRES  
LOISIRS CULTURE**

10 juin de 10h à minuit  
**Fête communale  
de la Saint-Didier**

Animations pour tous les âges.  
**RÉSERVEZ VOTRE JOURNÉE**

21 juin de 17h à 22h  
**Fête de la musique**

Musique - P18  
**CENTRE-VILLE**

22 juin à 18h  
**Réunion d'information  
« Ma commune ma santé »**

P. 17  
**SALLE DES ANCIENS**

15 juillet  
**Inertie**

Arts du cirque et de la rue  
Ouvert à tous - P18  
**PARC DU CHÂTEAU**

# n° utiles

samu-smur,  
médecin de garde **15**

Police secours **17**

Pompiers **18**

Urgence avec  
téléphone portable **112**

Urgence sociale **115**

SOS enfants battus  
**119**

SOS femmes battues  
**3919**

Centre antipoison  
**01 40 37 04 04**

Centre hospitalier  
Arpajon  
**01 64 92 92 92**

Urgences médicales  
**01 69 13 91 91**

Pharmacies de garde  
**01 69 26 19 70**

Commissariat  
de police  
**01 69 26 19 70**

Gendarmerie  
**01 64 90 00 64**

Police municipale  
**06 99 55 61 65**

permanences les  
15/05 et 12/06

Sida info service  
**N° VERT 0 800 840 800**

Drogue info service  
**N° VERT 0 800 23 13 13**

Jeunes-violence-  
écoute  
**0 800 20 22 23**

Planning familial  
**01 47 00 18 66**

Association pour le  
couple et l'enfant  
APCE91 **01 69 81 93 35**

Dépannage électricité  
edf **09 72 67 50 91**

Dépannage gaz GDF  
**0 810 433 091**

Mairie  
**01 64 90 07 18**

# zoom

## Budget 2023 : 0% d'augmentation d'impôt pour la 13<sup>e</sup> année consécutive

→ Entre hausse du coût de l'énergie et inflation, la situation économique compliquée que nous vivons fragilise bon nombre d'entre nous. La commune, consciente des difficultés que traversent ses administrés, poursuit ses efforts de soutien aux Bruyérois.



### Lutter contre la vie chère

- **0% d'augmentation** des taux d'imposition communaux, pour la 13<sup>e</sup> année consécutive
- La commune participe à l'achat des fournitures scolaires, au transport des scolaires et activités pédagogiques à hauteur de **63€ / élève**, auxquels s'ajoutent des coûts de gestion tels que les photocopies (7€/élève), l'entretien des tableaux numériques interactifs (5,5€ / élève)...
- **47€ / élève** ont été investis pour la classe transplantée
- La **restauration scolaire**: le coût des repas a progressé de 20% néanmoins la tarification pour les familles reste inchangée
- La **culture gratuite pour tous**: la commune a souhaité la gratuité des spectacles afin de favoriser l'accès à la culture pour tous

### CHIFFRES CLÉS

**4 620 000 €**

Dépenses de fonctionnement

**4 520 000 €**

Dépenses d'investissement

**1 845 000 €**

Excédent budgétaire 2022

### UNE GESTION SAINTE

L'excédent budgétaire 2022 de

**1 845 000 €**

permet de continuer à investir sans avoir recours à l'emprunt.

### BRUYÈRES SOLIDAIRE

La collectivité subventionne le Centre Communal d'Action Sociale, établissement public qui anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. En 2023, la subvention allouée au CCAS est de 30 000 €. Ce soutien financier permet au CCAS d'aider et d'accompagner les personnes en difficulté et de créer du lien social entre les habitants.

La commune soutient également les associations qui participent à l'animation et au développement culturel et sportif. Subventions allouées : 95 000 €, auxquelles s'ajoutent un soutien logistique tel que le prêt de matériel, l'intervention des services techniques, la mise à disposition de salles, la parution d'articles dans le journal ou sur les réseaux sociaux.

## Exemples de réalisations faites en 2022

Étanchéité de la toiture de la médiathèque, espace culturel ouvert à tous

Coût des travaux :

**21 479 €**



Réalisation de passages piétons, rue de la Libération, pour améliorer le cheminement vers le centre-village et le pôle éducatif

Coût des travaux :

**22 365 €**



Installations de voirie (potelets, poubelles, bancs, banquettes) pour améliorer le cadre de vie

Coût des travaux :

**37 023 €**



Extension de la vidéoprotection pour une meilleure sécurité

Coût des travaux :

**110 556 €**

### LE MOT DU MAIRE



**Thierry Rouyer,**  
Maire

Les finances publiques ne sont pas complexes. Des recettes de fonctionnement supérieures aux dépenses dégagent un complément qui permet de financer des investissements sans emprunter et de garantir la capacité de la commune à rembourser les emprunts contractés. Des recettes de fonctionnement inférieures aux dépenses entraînent une augmentation des impôts. Le budget représente la politique de la collectivité et les objectifs de ses élus. L'objectif numéro 1 étant de ne pas augmenter le taux des taxes communales. Les chiffres doivent raconter une histoire. Une histoire vraie, celle de la collectivité. Il faut parfois oublier la logique comptable pour privilégier celle des projets et des réalisations.

# Priorités 2023 : les principaux investissements



Cave aux fleurs : réfection du parking et maîtrise du ruissellement des eaux pour lutter contre les inondations

Coût des travaux :  
**80 000 €**



Mise en accessibilité du cimetière et du columbarium

Coût des travaux :  
**118 000 €**



Aménagement du parc André-Simon

Coût des travaux :  
**165 000 €**

Installation de 3 abris pour le stationnement des vélos



Photo non contractuelle

Coût des travaux :  
**60 000 €**

## Des réalisations pluriannuelles voient le jour



Aménagement de la maison de santé en centre-ville

Coût global des travaux :  
**1 500 000 €**



Ouverture très prochaine du gymnase dojo pour favoriser la pratique du sport

Coût global des travaux :  
**2 800 000 €**

# LES TRAVAUX

## Première étape pour la création d'une voie verte de Bruyères à Breuillet

→ Depuis le 11 avril, des travaux ont démarré sur la RD 82, au niveau du pont d'Arny et des giratoires de part et d'autre du pont. Une voie verte va être créée sur cette portion de route, première étape d'une réalisation destinée à rejoindre ensuite le centre de Bruyères.



Projection de l'aménagement de la voie verte une fois les travaux terminés.

Ces travaux consistent en la réduction des giratoires afin d'y insérer l'aménagement de pistes cyclables jusqu'alors impossible. Le pont va également être réaménagé pour intégrer la voie verte. Des travaux de rénovation de l'étanchéité vont être faits à cette occasion, ainsi que la pose d'un nouveau revêtement, l'installation de séparateurs entre la chaussée et la voie verte et le changement des garde-corps.

### Cet aménagement vise 3 objectifs:

- Relier les communes de Breuillet et de Bruyères-le-Châtel
- Permettre la desserte de la gare RER de Breuillet-Bruyères-le-Châtel depuis la commune de Bruyères-le-Châtel
- Permettre la desserte de l'accès aux étangs des balades hurepoises (itinéraire touristique sur les traces de la Rémarde)

Les travaux, d'un coût de 500 000 euros, demande la neutralisation d'une voie. Des déviations ont été mises en place par le Département, responsable de l'aménagement. La durée des travaux est estimée au 23 juin.

# Le complexe sportif Sandrine Soubeyrand fait peau neuve

**G**rand nettoyage de printemps pour les équipements sportifs. Les sols des courts extérieurs de tennis ont été nettoyés, démoussés et du sable a été reposé. La clôture composée de poteaux et grillage a été entièrement refaite.

Côté football, une remise en état du terrain synthétique a été effectuée après un nettoyage, une dépollution et le remplacement des billes de caoutchouc. L'éclairage du terrain a également été modernisé avec le remplacement des halogènes par un éclairage en LED, moins énergivore.

La commune continue ses efforts dans la réduction de sa consommation énergétique avec le remplacement de l'éclairage en LED.

Coût des travaux :  
**39 000 euros**



Coût de l'entretien :  
**5 750 euros**



Coût des travaux :  
**17 400 euros**



# Parc André-Simon: 1<sup>ère</sup> phase

→ Vous avez très certainement remarqué que le parc André Simon prend forme.

Les aménagements du sol ainsi que les plantations ont été faits en février-mars.

Le terrassement et le cheminement ont été effectués et l'espace autour du monument aux morts a été entièrement refait. Concernant les plantations, les plants horticoles se mêlent aux végétaux comestibles labellisés agriculture biologique. Il s'agit pour le moment de jeunes plants, mais voici ce que vous retrouverez dans le parc d'ici quelques temps.

## Les arbres: des fleurs et des fruits

Pommier Braeburn, à la floraison blanche en avril et aux fruits croquants et juteux ; pommier Reine des reinettes, variété vigoureuse aux fruits orangés et sucrés mais aussi cerisier du Japon « Kanzan » et sa généreuse floraison rose tendre coloreront le parc André-Simon.



## Les arbustes: un mélange coloré de variétés

Huit variétés ont été plantées: Bourgue épine, Grevillea juniperina, Mahonia media « Winter Sun » ou faux houx, Mancienne ou viorne lantane, Amélanchier, Genêt à balais, Cornouiller sanguin et Eleagnus ebbingei.



Mahonia media « Winter Sun », à l'aspect exotique qui fleuri au cœur de l'hiver en grappes jaunes parfumées.



Amélanchier, à la floraison printanière qui produit des fruits comestibles bleus noirs appréciés des oiseaux et de la faune des jardins.



Cornouiller sanguin aux bois décoratifs qui apporte une touche rouge vif en hiver

# des travaux terminée

## Les massifs couvre-sol et vivaces

Douze variétés de plantes viendront couvrir le sol et parmi elles :



Le lin de Nouvelle-Zélande, ou *Phormium tenax*, à l'allure exotique et aux longues feuilles vertes et satinées



*Verbena bonariensis*, connue sous le nom de Verveine vivace, dont la floraison aérienne violacée apporte une touche d'élégance



*Stipa*, appelé également Cheveux d'ange, graminée vivace très appréciée pour sa légèreté au passage du vent



L'Achillée millefeuille aux toutes petites fleurs collées les unes aux autres attirent et nourrissent les insectes



La Sauge des prés, adorée des abeilles, robuste, économique en eau et résistante au froid



*Eragrostis spectabilis* : un feuillage d'herbe sauvage qui se métamorphose en été en un brouillard d'épis rosés et diffus

## INVITATION



## Atelier participatif pour la plantation de la spirale aromatique

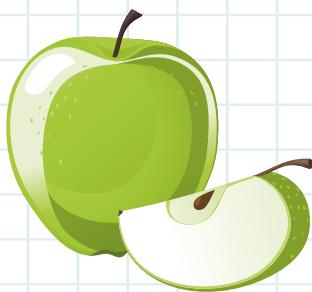
- Samedi 3 juin à 9h30  
Parc de l'abbé Pierre, attenant à l'Église

Participez à la plantation des aromates.

Ouvert à tous. Venez nombreux !

# Inscriptions périscolaires 2023/2024

→ **Le dossier d'inscription aux différents services communaux**  
**- restauration scolaire, garderie du matin et du soir, mercredis et vacances - est à compléter tous les ans. Il est obligatoire pour que votre enfant puisse accéder à ces différents services à la prochaine rentrée.**



## Inscription à faire avant le 8 juin 2023

Disponible en téléchargement sur le site de la commune et sur le portail famille, il ne reste qu'à le compléter et à le retourner à la mairie, au service scolaire, avant le 8 juin 2023.

Pièces à joindre au dossier:

- l'attestation d'assurance scolaire/extracurriculaire 2023/2024,
- la fiche sanitaire de liaison,
- la copie des vaccins,
- l'attestation de la carte vitale.

Les 3 dernières pièces sont à mettre sous enveloppe confidentielle fermée.

## Les différentes modalités d'encaissement des factures périscolaires

Différents modes d'encaissement existent pour régler vos factures périscolaires:

- le prélèvement, en remplissant le formulaire disponible en téléchargement sur le site de la commune et en joignant votre RIB.
- par carte bleue en réglant directement sur votre portail famille,
- par chèque en le déposant dans la boîte aux lettres ou à l'accueil de la mairie,
- en espèces pour les montants inférieurs à 300 €, à l'accueil de la mairie durant les permanences scolaires suivantes:
  - les lundis de 14h à 17h,
  - les mercredis de 10h à 13h,
  - et les jeudis de 16h à 20h.

En dehors de ces permanences, le service scolaire est fermé.

## Important:

Concernant le règlement des frais de garderie en CESU, les tickets seront acceptés jusqu'au 21 septembre 2023 (facturation du mois d'août). Passé cette date, le paiement en tickets CESU ne sera plus possible.

## Simplification du délai d'encaissement dès la rentrée

Désormais, la date de prélèvement sera la même que l'échéance fixée sur la facture. Par exemple, la facturation du mois de septembre sera envoyée le 2 octobre et prélevée le 20 octobre 2023.

### À SAVOIR:

**il est possible d'annuler le prélèvement automatique. Il suffit de faire la demande par mail au service scolaire, en précisant bien le nom et prénom de l'enfant et celui du parent. Votre demande sera prise en compte pour le mois de facturation suivant.**



## • Bacheliers promotion 2023

Pour bénéficier d'une récompense, transmettez votre justificatif par mail à [scolaire@bruyereslechatel.fr](mailto:scolaire@bruyereslechatel.fr), **avant le 18 août 2023. Attention, passé ce délai, il sera trop tard.**

EN BREF

## • Visite du Pôle éducatif

La visite du Pôle éducatif pour les futurs enfants entrant en petite section se fera **le samedi 3 juin à 10h30**.

# TAS auto devient le garage de Bruyères

Depuis le mois de février, Mickael Fretas a cédé sa place à Joffrey Chevallier, mécanicien et électronicien depuis plus de 25 ans. Né à Bruyères, il a grandi dans la commune et y habite depuis plus de 10 ans. Désormais, il y travaille également.

Ce passionné de voitures et de mécanique répare tous types de véhicules. Que ce soit pour l'entretien courant (niveaux, révision constructeur, vidange), un problème de mécanique (distribution, échappement, freinage, suspension, transmission...) ou vos pneus, Joffrey met son savoir-faire à votre service. Le garage propose aussi les contrôles techniques en lien avec Norisko à Fontenay-lès-Briis et travaille avec un carrossier (SRAMA) situé à Breuillet en cas de besoin.

■ Le garage de Bruyères est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h30.

Garage de Bruyères  
87 rue de la Libération  
01 64 90 30 03



## Régalez-vous avec Handbowl 91



→ Embarquez pour un voyage culinaire à la fois simple et audacieux grâce à ce tout nouveau fast-food en livraison.

Hervé Philippe, Bruyérois, a créé en début d'année Handbowl91. Cet ancien directeur de restaurant collectif réalise des bowls originaux avec uniquement des produits frais. Chaque semaine, vous avez le choix entre le bowl classique à base de saumon ou poulet ou le bowl du jour. Grand format ou petit format, les bowls sont faits maison et accompagnés d'une sauce. Découvrez ainsi « l'indienne », « la balinaise », « l'asiatique », « la végé » ou encore « la waldorf ». Couleurs et saveurs garanties !

Handbowl91 propose également des desserts faits maison tels que du riz au lait de coco, chia bowl, cake maison ou du fromage blanc granola et fruits frais. Des boissons sont également disponibles.

Les commandes sont à faire au plus tard la veille avant 20h pour le midi et le jour même pour le repas du soir.

■ Handbowl91  
06 30 13 83 81  
[handbowl91@gmail.com](mailto:handbowl91@gmail.com)  
Facebook : Handbowl91  
Site : [www.handbowl91.com](http://www.handbowl91.com)

# Nouveauté: une « aide énergie » pour faire face à la flambée des prix de l'énergie

→ Le CCAS a mis en place une « aide énergie » exceptionnelle pour vous aider à payer vos factures. Cette aide est destinée aux familles et personnes âgées de plus de 62 ans ayant des revenus modestes.

L'aide énergie vous permet de régler vos factures pour les fournisseurs d'énergie tels que le gaz naturel, l'électricité, le fioul domestique, le bois ou autres combustibles de chauffage.

## Conditions d'attribution:

### • Pour les familles (couple ou monoparentalité):

- avoir au moins un enfant à charge
- au moins 1 parent actif
- habiter depuis plus de 6 mois sur la commune

### • Pour les seniors:

- être âgé de 62 ans ou plus
- être non-imposable
- avoir un contrat d'un fournisseur d'énergie à son nom
- habiter depuis plus de 6 mois sur la commune

Le montant de l'aide est fixé selon votre quotient, calculé par le CCAS.

Aide cumulable avec le chèque énergie mis en place par le Gouvernement.

Dossier en téléchargement sur le site de la ville et à renvoyer **avant le 30 juin 2023**.

### ■ RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU CCAS:

[assistante@bruyereslechatel.fr](mailto:assistante@bruyereslechatel.fr)

01 64 90 71 91



## L'été approche: inscrivez-vous au registre de veille

Avec le réchauffement climatique, les épisodes de canicule reviennent de plus en plus souvent et peuvent provoquer de fortes fatigues, des coups de chaleur, de la déshydratation, mais aussi avoir un impact négatif sur des pathologies déjà existantes.

Face aux risques des fortes chaleurs, la commune et le CCAS redoublent de vigilance auprès des personnes âgées, isolées ou vulnérables. Ainsi, un registre de veille est établi en mairie. Il permet de recenser les personnes concernées pour prévenir toute situation de détresse ou leur apporter une aide si nécessaire.

### Bulletin d'inscription au registre communal de veille

NOM: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

..... 91680 Bruyères-le-Châtel

Téléphone: .....

E-mail: .....

Personne à contacter en cas d'urgence: .....

Téléphone: .....

Date et signature :

### CLIN D'ŒIL

## Les liens du cœur: la solidarité continue



Après l'appel aux dons organisé lors du concert de gospel en décembre dernier et à la vente de gâteaux réalisée par les jeunes de l'accueil jeunes, 640 euros ont été reversés à l'association pour soutenir leur action d'accueil et de soutien aux familles et enfants hospitalisés. Le CCAS a voté une subvention pour compléter la générosité des Bruyérois. L'aide totale reversée à l'association sera de 1 200 euros.

# Seniors en vacances : partez pour Hauteville-sur-mer !

→ Le CCAS propose aux seniors un séjour en Normandie du 10 au 14 septembre. Découvrez la baie du Mont-Saint-Michel et ses trésors.

**IL RESTE DES PLACES**

## Au programme du séjour :

- Visite du Mont-Saint-Michel, ce site grandiose, emblème religieux et touristique. Un guide vous expliquera les secrets de ce chef-d'œuvre architectural qui illumine les lieux depuis plus de mille ans.

- Visite guidée de Granville, dans la baie du mont-Saint-Michel. Cette cité corsaire s'est reconvertis en station balnéaire. Elle a également vu grandir le célèbre couturier Christian Dior et vous profiterez d'un temps libre dans le jardin de sa maison d'enfance.
- Des temps libres pour flâner selon vos envies et profiter de la beauté majestueuse de la nature environnante. Hauteville-sur-mer est située aux bords d'une immense plage de sable fin, face aux îles Chausey.

Le séjour comprend le transport en car, l'hébergement, les excursions, la pension complète et les taxes de séjour. Il s'adresse aux seniors retraités ou sans activité professionnelle âgés de 60 ans minimum (ou 55 ans si vous êtes en situation de handicap).

**■ RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS****auprès du CCAS****assistante@bruyereslechatel.fr****01 64 90 71 91****CCAS**

# Permanences mensuelles « Ma commune, ma santé »

→ Le CCAS en partenariat avec l'association Actiom organise des permanences mensuelles.

Un conseiller est présent pour vous accompagner dans vos contrats liés à la santé, la prévoyance, l'assurance de prêt immobilier, la retraite.

**Permanences en mairie :**

- **Mercredi 17/05 de 9h30 à 12h30**
- **Mercredi 28/06 de 9h30 à 12h30**

**Réunion d'information :**

- **Jeudi 22 juin à 18h, salle des anciens**

**■ INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS****à la permanence auprès du CCAS :****01 64 90 71 91 ou [assistante@bruyereslechatel.fr](mailto:assistante@bruyereslechatel.fr)**

Marie Peleter, référente locale pour les Bruyérois

# Festival de jour // de nuit: attention aux yeux !

Le festival de spectacles des arts de la rue qui se déroule dans plusieurs villes de l'Essonne se tiendra du 26 au 29 mai et du 2 au 4 juin 2023. Une escale est prévue à Bruyères-le-Châtel. Découvrez « Bluff! », un spectacle gratuit ouvert à tous.



→ 20h30

Vendredi 26 mai

Le spectacle a lieu sous  
chapiteau dans le parc  
du château.

Ma...  
LALISIÈRE

■ PLUS D'INFOS SUR:  
[www.lalisiere.art](http://www.lalisiere.art)

Festival  
de jour//  
de nuit

■ Création 2023 de la compagnie  
100 Issues, « Bluff! » est une mise  
en danger de la vie d'autrui. Centré

autour d'un plateau scénique instable, gigantesque « culbuto » pour adulte (ou presque), ce spectacle est un défi à la gravité, au bon sens, à l'obsession étouffante du tout-sécuritaire.

Le plateau tourne, gronde, se déplace, décolle et atterrit. Les lois de la physique vont se faire maltraiter pour le plaisir des figures musicales et acrobatiques jouant avec la limite du vrai et du faux.

Réservation conseillée à [production@lalisiere.art](mailto:production@lalisiere.art) ou 06 33 33 46 23

## À VOS AGENDAS



### MUSIQUE

► **Le 21 juin**

## Fête de la musique

La traditionnelle fête de la musique aura lieu le 21 juin.

**Musiciens: il est encore temps de s'inscrire si vous souhaitez jouer dans les rues bruyéroises !**

L'appel à candidatures est ouvert à tous. Envoyez par mail votre nom ou celui du groupe, vos coordonnées téléphoniques, une petite présentation et la durée de prestation souhaitée. Le service culturel, en charge de la programmation musicale, vous contactera.

■ **Contact:**

[biblioculture@bruyereslechatel.fr](mailto:biblioculture@bruyereslechatel.fr)

### ARTS DU CIRQUE ET DE LA RUE

► **Le 15 juillet**

**Horaire communiqué ultérieurement.**

Rendez-vous à La Lisière, dans le parc du château.

## Inertie

Généralement, les circassiens travaillent avec un agrès de cirque existant, spécialement adapté à leur discipline. Pour Inertie, ce sera l'inverse !

Cette création de la compagnie Underclouds associe circassiens et sculpteur pour construire, développer et habiter une sculpture mobile géante.

Cette lointaine cousine de la toupie, créée par Ulysse Lacoste, est composée d'un cercle et d'un carré.

Une simple pression provoque son déséquilibre : aux circassiens de dompter cette sculpture.



# Bien vivre ensemble

→ Avec le retour des beaux jours, chacun retrouve le plaisir de vivre en extérieur. Un rappel des règles de vie semble opportun.



## Des horaires contre le bruit

(arrêté municipal 2005/29)

L'utilisation d'outils, appareils ou autres engins susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, leur durée ou leur caractère agressif ou répétitif est autorisé selon les horaires indiqués pour le respect de son voisinage.

- **Jours ouvrables :** de 8h30 à 19h30
- **Le samedi :** de 9h à 19h



## Pas de feux de jardins

(arrêté municipal 2005/67)

Il est interdit de brûler à l'air libre tous types de déchets. Concernant les végétaux, pour vous en débarrasser, ayez le réflexe déchèterie, poubelle verte ou broyage.



## Stop aux déjections canines

(arrêtés municipaux 2005/62 et 2022/31)

Les personnes accompagnées d'un chien doivent ramasser les déjections que cet animal abandonne sur la voie publique y compris les caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs, jardins, chemins et espaces verts publics. Les chiens doivent également être tenus en laisse en centre-village et aux abords des écoles.



## Circulation dans les chemins ruraux

(arrêté municipal 2006/43)

La circulation des véhicules à moteur tels que motocyclettes, quad, 4x4... est interdite dans les chemins ruraux ayant un panneau de type B0 à leur entrée.



## Les mégots dans le cendrier

Un mégot n'est pas biodégradable. Dans la nature, il va mettre 15 ans à se dégrader mais ses particules toxiques ne disparaîtront pas et se répandront dans le sol ou dans l'eau. Sans compter que les mégots au sol peuvent être ingérés par les animaux ou attrapés par les enfants. Des cendriers ont été installés en ville. Pensez à les utiliser.



## Poubelles et déchets au sol

(articles R.632-1 et R.635-8 du code pénal)

La commune agit, et vous ? Des agents sillonnent les rues pour vider les poubelles publiques et ramasser les déchets jetés au sol sur les trottoirs et dans les espaces publics. Participez à la propreté de la commune en n'entassant pas vos ordures près des collecteurs. Il est rappelé également que les dépôts sauvages sont interdits sur l'espace public et sur le terrain d'autrui sous peine de verbalisation. Les poubelles doivent être sorties au plus près des horaires de collecte et rentrées rapidement.

## VIE ASSOCIATIVE

→ L'association ASCH vous invite à assister à 2 comédies de la troupe de théâtre amateur de Bruyères-le-Châtel.

# Ne vous fiez pas aux apparences... Comédies de Courteline les 2 et 3 juin

Les représentations auront lieu à l'Espace Bruyères Loisirs Culture à 20h30.  
Entrée payante à 10 euros.



■ RÉSERVATION PAR MAIL À: [aschblc91@gmail.com](mailto:aschblc91@gmail.com)



→ Par l'association BIC - Bruyères Initiatives Citoyennes

## En mai, le vélo s'envole: « mai à vélo » à Bruyères-le-Châtel



Elle revient en force, rayonnante, et trône de plus en plus en majesté, en grignotant aussi le terrain des transports de proximité... la « Petite Reine ».

Simple, robuste, tonique, rapide sur les trajets courts, pas dépensiére pour un sou, elle est devenue une des alternatives idéales à la ville et à la campagne pour les petits déplacements, les allées et venues de proximité, les courses, la conduite des enfants à l'école, les promenades, le sport...

Alors, l'association BIC a voulu célébrer avec vous : la Bicyclette, la Bécane, le Biclou...

Ressortons de la cave ou du garage nos vélos et, après les avoir nettoyés, réparés, changé les pièces rouillées, graissés, regonflés... remettons-nous en selle !

Pour la bourse aux vélos, les propriétaires doivent prendre contact au préalable par mail: [contact@bic-blc.fr](mailto:contact@bic-blc.fr) afin d'obtenir la fiche de renseignements à remplir (qui aura valeur d'engagement et qui donnera le règlement intérieur de la bourse). L'intégralité de la somme de la vente leur sera reversée.

La vente des anciens vélos d'enfants donnés par la mairie sera au profit de la coopérative scolaire.

Les participants à l'atelier pourront faire réparer leur vélo puis profiter de la buvette: c'est un moment de convivialité.

Le lundi, les enfants venant à vélo pourront les accrocher sur des barrières mises à disposition (ils doivent apporter leur antivol).

Ensuite retrouvez-nous le 3 juin pour un Repair Café !

### MAI À VÉLO, CE SERA:

- **Samedi 13 mai:** une **BOURSE AUX VÉLOS** et à tous les équipements liés aux mobilités douces (voir les conditions ci-dessous) et un **REPAIR-VÉLO** pour réparer son vélo avec aide et outillage
- **Dimanche 14 mai:** une séance de **REMISE EN SELLE** et une **MINI RANDONNÉE** dans le village
- **Lundi 15 mai:** un **LUNDI À L'ÉCOLE EN VÉLO** (encadrement par les parents, des bénévoles, des personnels de la municipalité)

L'association compte sur vous tous pour ces journées.

# Reconnaissance anticipée d'un enfant: ce qu'il faut savoir

→ Alors qu'un heureux événement est sur le point d'arriver dans votre vie, vous pouvez, en tant que futur père ou future mère, décider de reconnaître votre enfant avant même sa naissance. Il est conseillé aux futurs parents d'effectuer cette démarche au 2<sup>e</sup> trimestre de grossesse.

## À qui s'adresse la reconnaissance anticipée ?

La reconnaissance s'adresse aux futurs papas. Elle peut toutefois être déposée par les deux parents conjointement.

Lorsqu'un couple n'est pas marié, la filiation ne s'établit pas automatiquement pour le père. S'il souhaite que son enfant porte son nom patronyme, il doit impérativement effectuer une reconnaissance de paternité.

## Pourquoi effectuer une reconnaissance anticipée ?

La reconnaissance de paternité anticipée permet d'établir le lien de filiation entre l'enfant et son père. Elle peut avoir

du sens dans le cas où le père viendrait à décéder avant la naissance de son enfant, ou en cas de séparation du couple avant la naissance de l'enfant. Les droits parentaux s'exercent dès la reconnaissance anticipée.

## Reconnaissance anticipée: une démarche simple

Vous devez remplir un formulaire à demander par mail à [mairie@bruyereslechatel.fr](mailto:mairie@bruyereslechatel.fr).

Cette démarche est volontaire. Il ne faut pas la confondre avec la déclaration de naissance qui, elle, est obligatoire et doit se faire dans les 5 jours qui suivent le jour de l'accouchement.

## Carte nationale d'identité et passeport: où faire la demande

Pour rappel, la demande de ces pièces d'identité ne dépend pas de votre lieu de domicile et la mairie de Bruyères-le-Châtel ne délivre pas de carte nationale d'identité et de passeport.

Pour connaître les mairies équipées du dispositif de recueil, l'ANTS met à votre disposition un moteur de recherche afin de trouver un rendez-vous disponible dans les plus brefs délais. Rendez-vous sur: <https://passeport.ants.gouv.fr/services/geolocaliser-une-mairie-habilitee>

■ POUR INFORMATION: les villes les plus proches de Bruyères-le-Châtel sont Breuillet, Arpajon, ou Saint-Chéron.

## NAISSANCES

11/12/2022	Kayla EDMOND
03/02/2023	Charlie ROBIN
28/02/2023	Basile GRUSZCZYNSKI
14/03/2023	Amari AYEKE DUBROCA YENO
31/03/2023	Kaïs BEDAD
07/04/2023	Léna SCHMITT

## MARIAGES

16/02/2023	Franck HAMONIC et Céline DUFRESNE
------------	-----------------------------------

## DÉCÈS

19/03/2023	Jean-Jacques LASORET
19/03/2023	Rolande JACQUET

**■ Notre bureau de Poste est menacé !**

Une proposition de remplacement du bureau actuel en relais poste commerçant a été soumise à Monsieur le Maire par la Direction régionale de La Poste Île de France. Cette proposition s'appuie sur une très faible activité de notre bureau et un coût qu'elle juge trop onéreux.

La Poste est un service public qui, par sa proximité, permet notamment de pallier les problèmes de mobilité que rencontrent certaines personnes. En créant un lien social physique, elle rassure bon nombre de nos concitoyens et offre une aide à l'utilisation des outils numériques qui peuvent paraître de plus en plus compliqués. N'oublions pas nos anciens, nombreux dans notre commune, qui se sentent parfois démunis face à une généralisation de la dématérialisation. Un commerçant n'aura pas toujours le temps d'assister ces personnes...

Rappelons que la population de Bruyères va fortement augmenter dans un avenir proche et nous estimons qu'il serait une erreur de ne pas anticiper un accroissement des besoins en matière de services bancaire et postal.

Toutes ces raisons ont orienté vos élus majoritaires et minoritaires à se positionner contre une telle proposition de remplacement. Par un courrier cosigné par l'intégralité des élus de Bruyères, il a été rappelé à la Direction régionale de La Poste IDF que cette proposition va à l'encontre du contrat de présence territoriale 2023-2025.

**■ Incivilités, nuisances et désordres :** Voitures cassées, volées, barrières arrachées, déchets sauvages, déjections canines, aboiements intempestifs ... nous ne resterons pas insensibles à une situation qui se dégrade. Il paraît utile de rappeler que le Code pénal ou le Code de la Santé publique s'appliquent à chacun de ces sujets. Nous invitons chacune et chacun à plus de civisme.

**■ Maison de santé :** Nous tenons à remercier monsieur le Maire d'avoir répondu favorablement à notre demande afin que soit mentionnée l'intégralité du Conseil municipal sur la plaque d'inauguration de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, Bruyères Ensemble ayant toujours soutenu ce projet et le portant même dans son programme dès 2014.

Vous pouvez nous suivre sur Facebook « Bruyères-le-Châtel Ensemble » ou sur notre nouveau site internet [www.bruyeres-ensemble.fr](http://www.bruyeres-ensemble.fr) sur lequel vous recevrez un grand nombre d'informations.

■ Les élus majoritaires respectent le choix des électeurs. Lors des élections municipales de 2020, 5 conseillers de la liste « Bruyères ensemble » ont été élus. Ces 5 élus participent au fonctionnement municipal et à la prise des décisions communales.

La transparence et la communication sont les 2 éléments qui nous semblent importants d'appliquer pour le bon fonctionnement des instances communales. Une gestion municipale peut être sereine malgré la diversité des opinions. Elle doit néanmoins rester au plus proche des réalités et de nos contraintes.

Nous restons attentifs aux droits de tous les élus. Les textes et les lois restent le meilleur outil pour le respect de la démocratie et de l'institution communale. Votre conseil ne débat pas dans les mêmes termes que l'assemblée nationale. Le respect de chacun est essentiel que ce soit dans la parole ou dans les actes.

Toute l'action municipale est relatée dans le journal qui reste un élément incontournable de l'information. Le site internet va être réactualisé prochainement.

La communication est un point important pour nous mais aussi pour vous. Etre informé permet de participer mais aussi de comprendre certaines nécessités ou certaines contraintes. Depuis 20 ans, nous avons toujours navigué en eaux claires et pris les décisions qui s'imposaient pour que notre village reste vivant, attractif et qu'il réponde aux besoins culturels, sportifs, commerciaux et médicaux. À mi-mandat, nous sommes sur le bon chemin avec la livraison de la maison médicale, du dojo et du gymnase.

Beaucoup reste à faire et la situation nationale ne sera pas une excuse pour vos élus. Notre objectif est: expliquer, convaincre, associer.

N'oubliez-pas, tout est dans le journal municipal.

# Fête

SAMEDI 10 JUIN 2023

De 10h à minuit

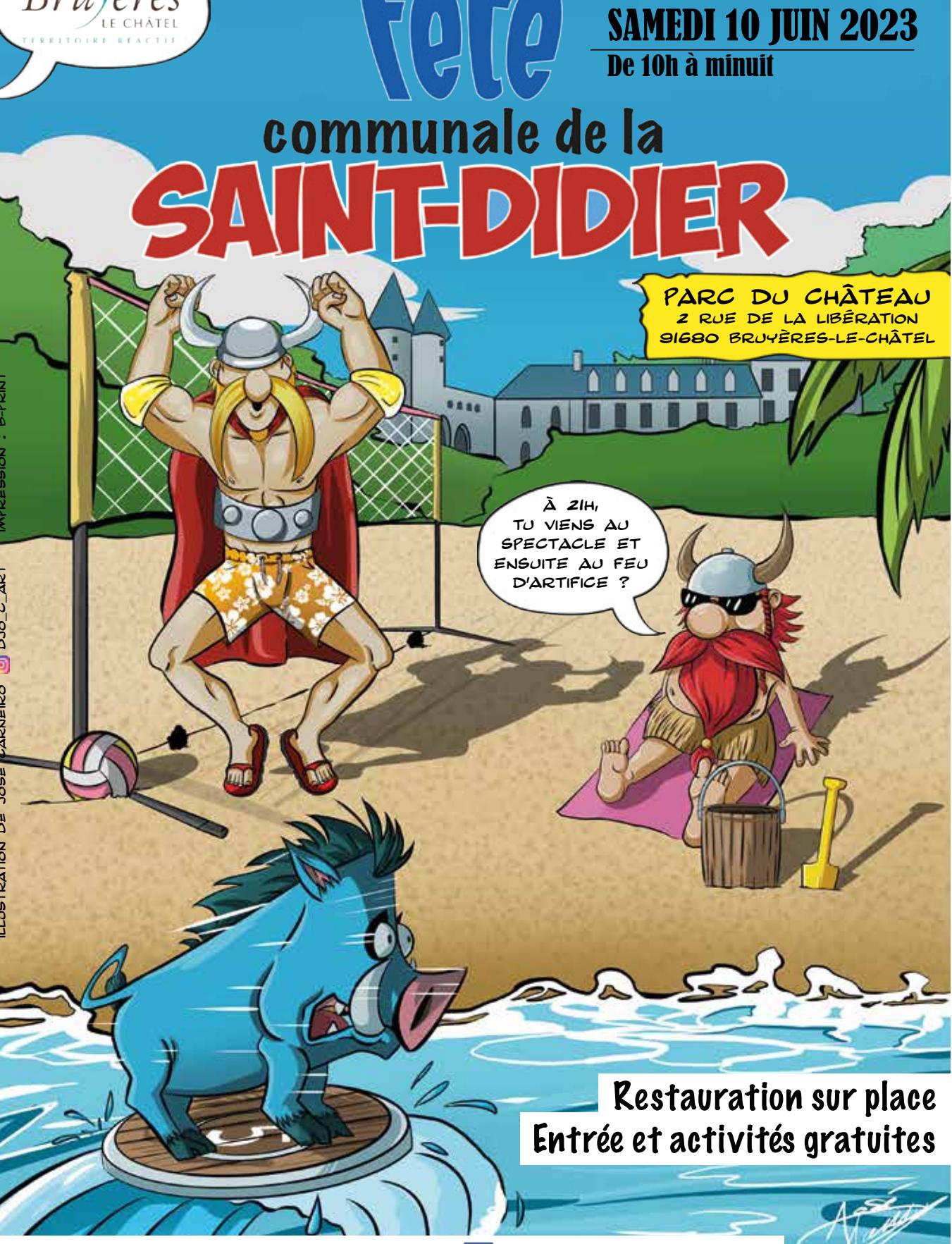
## communale de la **SAINT-DIDIER**

PARC DU CHÂTEAU  
2 RUE DE LA LIBÉRATION  
91680 BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

IMPRESSION : B-PRINT

ILLUSTRATION DE JOSÉ CARNEIRO @DJO\_C\_ART

À 21H,  
TU VIENS AU  
SPECTACLE ET  
ENSUITE AU FEU  
D'ARTIFICE ?



Restauration sur place  
Entrée et activités gratuites